

## **RAPPORT N° 312 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 4 DECEMBRE 2021**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 27 novembre au 4 décembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays et une (1) personne a été grièvement blessée en province de Rutana.

Le rapport déplore également les cas d'une (1) personne qui a été arbitrairement arrêtée en Mairie de Bujumbura et de six (6) militants du parti CNL (Congrès national pour la liberté) qui ont été enlevés par des policiers en province de Ngozi.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la soirée de samedi 27 novembre 2021 vers 18 heures, le corps sans vie d'un jeune homme de 27 ans qui était connu sous le nom de Jean Marie Ndiwokubwayo a été retrouvé suspendu à l'aide d'une corde sur la charpente d'une maison en construction sur la colline de Mugitega de la zone et commune de Bugendana, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de Jean Marie Ndiwokubwayo, fils de François Baryungure et de Consolate Ntakarutimana résidents sur la même colline, était suspendu sur une corde, les pieds posés sur terre ; ce qui laisse penser à un simulacre de suicide pour dissimuler un assassinat. Les habitants de la localité pensent que ce jeune homme aurait été tué ailleurs et que ses bourreaux auraient amené son corps pour simuler un suicide.

Les mêmes sources ont précisé que le mobile et les circonstances de son assassinat n'ont pas été élucidés.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

- Dans la nuit de lundi 29 novembre 2021 vers 19 h 30 min, Joseph Nkinahamira, âgé de 70 ans, est tombé dans une embuscade tendue par des criminels qui l'ont sauvagement assassiné à coups de machettes lorsqu'il rentrait à son domicile sis à la colline de Murehe, en commune et province de Cankuzo (est du Burundi).

Selon des sources locales, la victime revenait du marché de Gicumbi lorsqu'elle a été attaquée par ces malfaiteurs non encore identifiés. Les mobiles du meurtre ne sont pas encore élucidés, mais les habitants de la localité estiment que Joseph Nkinahamira aurait été tué à cause des suspicions de sorcellerie.

Les mêmes sources affirment qu'un suspect membre de la famille de la victime qui est connu sous le nom de Joachim Kesha a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat de police à Cankuzo pour des raisons d'enquête.

- Dans la nuit de lundi 29 novembre 2021 vers 20 heures, un jeune militant du parti UPRONA (Union pour le progrès national) qui était connu sous le nom de Jean Pierre Ndayishimiye alias Mukristu a été assassiné par quatre militants du parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) sur colline de Rubuga de la zone de Kiyonza, en commune de Bugabira de la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, le jeune homme a été tué par quatre veilleurs de l'ECOFO (Ecole fondamentale) de Rubuga qui lui avaient tendu une embuscade à et l'ont attaqué à coups de machettes alors qu'il rentrait chez lui, de retour d'un bar de la localité. Les mêmes sources affirment que le corps de la victime avait été déplacé après-coup par les bourreaux pour l'allonger devant la porte du stock de vivres de la cantine scolaire de l'ECOFO de Rubuga afin de simuler une tentative de vol et ainsi brouiller les pistes de la recherche des mobiles et des circonstances du crime.

Les mêmes sources précisent que tous les quatre veilleurs et militants du CNDD-FDD ont été arrêtés et détenus pour des raisons d'enquête au cachot du commissariat communal de la police à Bugabira et l'un des présumés auteurs du crime a avoué avoir tué Jean Pierre Ndayishimiye à coups de machette.

- Dans la nuit de vendredi 3 décembre 2021 vers 19 h 30 min, Pélagie Rugoke (57 ans), secrétaire au Lycée de Rutovu, a été assassinée à coups de balles par des criminels non identifiés au quartier Mahoro situé sur la colline de Bibate, au chef-lieu de la commune de Rutovu, en province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources locales, Pélagie Rugoke, originaire de la commune de Kigamba en province de Cankuzo (est du Burundi), était dans sa boutique où elle vendait des produits de la Brarudi (Brasseries et limonaderies du Burundi) au moment où elle a été attaquée par des hommes armés de fusils qui lui ont tiré dessus à bout portant et elle est morte sur-le-champ.

Les mêmes sources affirment que les assassins n'ont emporté que les deux téléphones portables de la victime avant de s'enfuir.

## **2. Atteintes au droit à l'intégrité physique**

- Dans la nuit de mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 vers 20 heures, un sexagénaire prénommé Vital, originaire de la colline de Nyarubere en zone, commune et province de Rutana (sud-est du Burundi) a été grièvement à coups de machette par le nommé Nkangara, un vendeur de souliers au centre de Rutana.

Selon des sources locales, le vieil homme a été grièvement blessé au cou et aux bras alors qu'il se rendait au centre de Rutana où il assure la garde d'une boutique de la localité. Le mobile de cette agression criminelle n'est pas encore éclairci.

Les mêmes sources ont précisé que la victime a été admise à l'hôpital de Rutana tandis que le criminel a été arrêté par la police et détenu au cachot du commissariat provincial de la police à Rutana pour enquête judiciaire.

### **3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires**

- Dans l'après-midi de mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 vers 16 heures, Salvator Gasogo, employé d'une Agence de transport de personnes "Air ponctuel" a été victime d'une arrestation arbitraire aux allures d'enlèvement au quartier de Carama de la zone de Kinama, au nord de la ville de Bujumbura (ouest du Burundi), par des hommes à bord d'une camionnette double cabine Toyota Hilux Vigo de couleur noire immatriculée D7934A, appartenant à Emile Cimpaye, responsable du Service national de renseignement (SNR) en province de Bujumbura.

Selon des sources locales, Salvator Gasogo avait été sorti de la prison de Muramvya le 24 novembre dernier après avoir bénéficié d'une liberté provisoire dans une affaire pendante à la Cour d'appel de Ntahangwa qui l'opposait à la famille de son collègue Vandrakis Nshimirimana décédé à la suite des coups reçus.

Les mêmes sources affirment que Salvator Gasogo est détenu au cachot du Quartier général du SNR, près de la cathédrale Regina Mundi, et qu'il aurait été gravement torturé, arrivé au cachot.

SOS-Torture Burundi s' imagine mal un autre Etat que le Burundi où une décision judiciaire est contredite par une police, fût-elle rattachée à la présidence de la République. Les autorités burundaises devraient renforcer l'indépendance réelle du pouvoir judiciaire et mettre un terme aux intrusions multiformes de l'exécutif qui entravent le bon fonctionnement de la justice.

#### 4. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Depuis le 15 novembre 2021 vers 21 heures, une enseignante au lycée Don Bosco et militante du parti CNL (Congrès national pour la liberté) connue sous le nom de Stéphanie Hatungimana est portée disparue après avoir été enlevée au quartier de Kinyami dans le centre urbain de la province de Ngozi (nord du Burundi) par des policiers qui l'ont embarquée à bord d'un véhicule de la police à vitres teintées vers une destination inconnue.

Selon des témoins, les membres de la famille de la victime, âgée d'une quarantaine d'années, l'ont cherchée dans tous les cachots sans la retrouver et n'ont aucune nouvelle d'elle depuis ce jour.

- Dans la nuit de dimanche 28 novembre 2021, un militant du parti CNL connu sous le nom de Stany Miburo, âgé d'une quarantaine d'années, a été enlevé par des policiers et Imbonerakure (une ligue des jeunes affiliés au parti CNDD-FDD) au quartier de Rusuguti du centre urbain de la province de Ngozi et a été embarqué à bord d'un véhicule de la police vers un lieu inconnu. Les membres de sa famille biologique ont essayé de le rechercher dans les différents cachots de la province de Ngozi sans succès.

- Dans l'après-midi de lundi 29 novembre 2021, un militant du parti CNL appelé Félix Nzoyisaba a été enlevé par la police en collaboration avec des Imbonerakure au chef-lieu de la commune de Gashikanwa en province de Ngozi et a été conduit vers une destination inconnue.

- Dans la nuit de lundi 29 novembre 2021, deux militants du CNL, Aloys Ndayizeye et Jean Marie Ntirandekura ont été enlevés par des policiers après une fouille qu'ils ont opérée à leurs domiciles respectifs sis aux collines de Maruri et de Cihonda de la zone et commune de Gashikanwa, en province de Ngozi. Les membres de la famille de la victime les ont recherchés dans tous les cachots de la province de Ngozi sans succès.

- Dans la nuit de jeudi 2 décembre 2021 vers 22 heures, Olivier Nkurunziza, un militant du CNL et enseignant à l'ECOFO Gisha située en zone et commune de Tangara de la province de Ngozi, a été enlevé à son domicile sis à la colline de Gisha dans la même commune par des hommes en uniforme de la Police nationale.

Selon des témoins, les policiers ravisseurs ont retrouvé Olivier Nkurunziza dans sa maison et lui ont intimé l'ordre de sortir. Ils l'ont emmené vers une destination inconnue sans informer les membres de sa famille sur le motif de son arrestation et l'ont embarqué à bord d'un véhicule qu'ils avaient laissé à la zone de Tangara.

Les mêmes sources font observer qu'Olivier Nkurunziza, originaire de la colline de Gasekanya dans la même commune, avait failli être enlevé en 2020 lorsqu'il était candidat aux élections du conseil communal au titre du parti CNL.

Des sources en provenance des officiels du parti CNL révèlent que tous les six militants du parti CNL seraient soupçonnés par des partisans du parti CNDD-FDD de collaborer avec des bandes armées et de fournir des informations à des médias en exil qui sont considérés par le pouvoir en place comme des médias de la haine.

SOS-Torture Burundi s'inquiète de la recrudescence des cas d'enlèvements ou d'arrestations arbitraires aux allures d'enlèvements sur fond d'intolérance politique où les familles des victimes ne reçoivent aucune communication ni sur le sort des leurs ni sur le lieu de leur détention, le tout en violation des règles du code de procédure pénale en vigueur au Burundi et des instruments internationaux de protection des droits de l'homme auxquels il est partie. Cela accroît le sentiment légitime que de tels arrestations arbitraires et enlèvements soient suivis d'autres violations de droits humains telles que la torture et la disparition forcée.

Elle demande instamment aux autorités du pays, en l'occurrence au chef de l'Etat, le Général-major Evariste Ndayishimiye, de tout faire pour faire cesser les violations récurrentes des droits de la personne humaine qui sont imputées à certains agents



étatiques en charge de l'ordre et de la sécurité, opérant en connivence avec les membres de la ligue des jeunes Imbonerakure. Il ne sert à rien en effet de chanter que la paix et la sécurité règnent sur tout le territoire national lorsque cette paix et cette sécurité ne restent l'apanage que des seuls membres du parti au pouvoir.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.